

Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1723

Grève et manifestation le 21 septembre

- Actualité des luttes - Appels à mobilisation -

Date de mise en ligne : vendredi 29 septembre 2017

Date de parution : 18 septembre 2017

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

École, salarié-e-s du public, salarié-e-s du privé, tou-te-s attaqué-e-s

En cette rentrée, le ministre de l'Éducation multiplie les annonces de mesures hostiles aux élèves et aux personnels. Selon la même logique, les emplois et les droits des agent-e-s du secteur public ne seront pas plus épargnés. Le projet libéral de Macron touche la société dans son ensemble. Le projet le plus emblématique de sa politique est la réforme du code du travail par ordonnances. Le gouvernement attaque sur tous les fronts. Alors qu'il annonce déjà une nouvelle réforme des retraites, la grève public/privé du 12 septembre doit être le point de départ d'un vaste mouvement d'ensemble pour mettre un coup d'arrêt à cette offensive ultra-libérale.



L'école dans la ligne de mire

En cette rentrée, le ministre de l'Éducation multiplie les annonces de mesures hostiles aux élèves et aux personnels.

Dans le 1er degré, la gestion des 12 élèves par classe est d'ores et déjà une farce : moyens en personnels insuffisants, bâtiments inadaptés, remise en cause des dispositifs Plus de Maîtres Que de Classes (qui étaient

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

supposés compenser la disparition des RASED). Le ministre voudrait en outre imposer ses conceptions pédagogiques rétrogrades, notamment en ce qui concerne l'apprentissage de la lecture.

Le ministère imposera aux enseignant-e-s et aux élèves de CP et de 6e des évaluations nationales unanimement décriées par les communautés éducatives et scientifiques.

Dans le 2d degré, le pire des réformes de ces dernières années est conservé et l'autonomie des établissements est encore accentuée. Le ministre prétend ainsi donner le pouvoir de recrutement aux chef-fe-s d'établissement et met en chantier la remise en cause du baccalauréat et du droit aux études supérieures.

Dans l'enseignement supérieur, le ministère prépare la sélection à l'entrée de l'Université pour masquer son refus de mettre les moyens nécessaires pour une université ouverte à tou-te-s.

À tous les niveaux, cette rentrée ne pourra à nouveau être assurée qu'avec des personnels précaires, le ministère ne recrutant même pas tous les postes ouverts au concours, pourtant déjà insuffisants.

Dans sa conférence de presse de rentrée, le ministre prétend que le budget de l'Éducation nationale augmente fortement. En réalité, son ministère absorbe le champ de la Jeunesse et des Sports qui relevait auparavant d'un ministère distinct. Une augmentation en trompe-l'oeil donc...

Enfin, l'école s'était vue promettre le maintien des emplois CUI-CAE par la Ministre du Travail. Il n'en est rien : les non-renouvellements sont massifs en cette rentrée. Il s'agit d'un vaste plan de licenciements. Ces personnels (AED, CUI-CAE, services civiques...) assurent pourtant des missions essentielles. SUD éducation exige le réemploi de tous les personnels en contrat CUI-CAE et la titularisation sans condition de tou-te-s les précaires.

La fonction publique visée

Selon la même logique, les emplois et les droits des agent-e-s du secteur public ne seront pas plus épargnés.

Le gouvernement prévoit 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires sur les cinq années à venir.

Les salaires sont gelés de nouveau : après de timides mesures en fin de mandat précédent, le gouvernement annule les augmentations prévues du point d'indice alors que se profile une hausse de la CSG.

Comme dans le privé, les CHSCT sont menacés. La journée de carence en cas de maladie est ré-instaurée, dans la droite ligne du sarkozysme. Mais le gouvernement porte un tel attachement à la santé et la sécurité et la santé des personnels que ce n'est sans doute pas si important...

Les syndicats qui avaient accepté avec le PPCR (Protocole Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations) l'individualisation des carrières et les remises en cause des statuts des fonctionnaires en échange des maigres promesses de gains salariaux en sont pour leurs frais...

Nos rémunérations, nos conditions de vie et de travail vont nettement se dégrader sans une mobilisation massive pour stopper ces projets, qui préfigurent une remise en cause des statuts.

La destruction du code du travail

Le projet libéral de Macron touche la société dans son ensemble.

Le projet le plus emblématique de sa politique est la réforme du code du travail par ordonnances, sans contrôle du Parlement, et après seulement six heures de réunion avec les syndicats que le gouvernement a daignés invité (Solidaires a été exclue des négociations).

L'enjeu : démunir encore un peu plus les salarié-e-s face à leur patron.

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le projet de loi travail 2 vise ainsi à plafonner les indemnités de licenciement qu'un-e salarié-e peut percevoir devant le conseil de prud'hommes. Cette mesure, réclamée depuis des années par le Medef, permettra au patron de savoir à l'avance combien lui coûtera un licenciement illégal... c'est bien pratique.

Le projet d'ordonnance prévoit également la généralisation du « CDI de projet » déjà connu dans le BTP. C'est un contrat qui dure tant que dure le projet. Quand le projet est terminé, le patron peut jeter les salarié-e-s sans indemnités de licenciement.

Le gouvernement attaque sur tous les fronts. Alors qu'il annonce déjà une nouvelle réforme des retraites, la grève public/privé du 21 septembre doit permettre d'amplifier le mouvement initié le 12 septembre pour mettre un coup d'arrêt à cette offensive ultra-libérale.

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz